

Nouvel An : Pas de quoi célébrer chez les personnes assistées sociales

Montréal, le 1^{er} janvier 2015. En ce 1^e janvier, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ) dénonce la faible « indexation » de 1.06% de l'aide financière de dernier recours. Le prix des biens de consommation de base - nourriture, énergie, transport – a déjà augmenté considérablement : seulement depuis l'an dernier on a constaté une hausse de 2.9% pour les légumes, et de 13.6% pour la viande, les tarifs d'Hydro Québec ont quant à eux augmenté de 4.3%, et le transport en moyenne de 1.8% au Québec. Pour 2015, les personnes en situation de pauvreté devront encore faire face à de nouvelles hausses : par exemple, HQ réclame une autre augmentation de 3.9% cette année et la Société de transport de Montréal fait bondir le prix d'un ticket de bus de 8.3% aujourd'hui.¹

Paule Thivièrge, qui affirme « survivre à l'aide sociale », déclare : « On ne cesse d'appauvrir les moins nantis ! La classe moyenne aussi d'ailleurs. Avec toutes les augmentations de tarifs des services publics (exclus du calcul) et du coût de la vie réelle, c'est insultant de faire passer le chèque de 610\$/mois à 616 \$/mois à l'aide sociale. Après le loyer, qu'est-ce qui nous reste pour manger ou pour s'habiller? L'aide sociale ne permet même plus de couvrir la moitié des besoins essentiels², ni de rester en santé. »'

« Québec nie carrément ses responsabilités face aux 320 000 ménages sur l'aide financière de dernier recours : chaque année, il les enfonce un peu plus dans la misère. Justifier l'appauvrissement des gens en parlant du déficit est une aberration. Il est 2 fois plus coûteux pour l'État de maintenir les gens dans cette pauvreté et d'en essuyer les conséquences, que de leur donner un montant décent.³ » ajoute Cathy Inouye.

À l'instar de la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics*, le FCPASQ souhaite réitérer qu'il y a 10 milliards de dollars de revenus additionnels à aller chercher en instaurant de nouvelles mesures fiscales ou en rétablissant celles abrogées au cours des années, afin de pouvoir soutenir le développement d'une société plus égalitaire dans laquelle tous et toutes pourront vivre dignement.

-30-

Source : *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ)

Pour plus d'informations : Cathy Inouye, organisatrice communautaire, Projet Genèse, 514-583-1483 (cellulaire)

¹ Sources: Stats Can - <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/cpis01f-fra.htm>
<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l01/cst01/cpis08f-eng.htm> Lapresse (hydro)
<http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201408/05/01-4789425-hydro-quebec-veut-encore-hausser-ses-tarifs.php>

² La Mesure du panier de consommation (MPC) varie selon la région et la constitution du ménage. Par exemple, pour une personne seule vivant à Montréal, en 2013, on estime qu'il en coûtait 17 246 \$ pour pouvoir se procurer le panier prévu par la MPC. Il fallait en moyenne un revenu après impôt de 18 454 \$ (soit 7% de plus pour les dépenses non considérées dans le panier) pour disposer de ce revenu disponible à la consommation.

³ *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*, Conseil national du bien-être social.

http://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/cnb-ncw/HS54-2-2011-fra.pdf